

D 2025 03 20 031

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 Mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

**Présents :** O. GUICHARD, C. BIOLAY, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. GALLET, Y. DUMAS, D. GANNE, A. BOUSSER, J-O. RABOT, P. GUINOT, Michèle GALLET, G. MASRARI, H. GRANGE, J. DAZIN, R. OTZENBERGER, L. JACQUEMET, M. GRENIER,

**Absents excusés:** J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, M. CHALENDAR, M. GIRIAT, A. NEUSSER, J. DIZERENS,

**Absents :** V. KRYK, M. LAPTEVA, M. FOURNIER,

**Procurations:** PALINIEWICZ à M-C. ROCH, C. TOWNSEND à C. BIOLAY, M. GIRIAT à O. GUICHARD, A. NEUSSER à G. MASRARI, M. CHALENDAR à H. GRANGE, J. DIZERENS à P. GUINOT

**Assistaient :** I. GOUDET, directrice générale des services, A.SANCHEZ, directeur général adjoint, Élodie RABOT, assistante administrative

## 11. Enfance – Jeunesse – Convention de Territoire Globale

Madame l'adjointe à l'enfance, à la jeunesse et aux sports rappelle qu'une première Convention Territoriale Globale (CTG) a lié la CAF de l'Ain, Pays de Gex agglo et 10 communes du territoire sur la période 2021-2024.

La CTG 2021-2024 a constitué le cadre contractuel par lequel la CAF a formalisé son engagement auprès de la communauté d'agglomération ainsi que des communes sur l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF en matière de service aux familles (petite enfance, enfance et jeunesse, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale, handicap et prévention santé, logement, accès aux droits...).

Afin de garantir le maintien et la poursuite de l'accompagnement financier de la CAF pour les services proposés aux familles, il convient d'anticiper l'élaboration de la CTG pour la période 2025-2029 par la signature d'une nouvelle convention cadre. Cette convention déterminera le champ du partenariat ainsi que les conditions et moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet social de territoire (méthodologie, modalités, moyens financiers...) pour maintenir, améliorer et/ou développer une offre de service de qualité en direction des familles sur l'ensemble du territoire.

La nouvelle CTG de la période 2025-2029 sera recentrée sur les thématiques petite enfance, parentalité et enfance/jeunesse. Par ailleurs, en plus des 10 communes déjà intégrées dans la précédente CTG, elle sera également ouverte à toutes les communes du Pays de Gex qui souhaiteront intégrer ce dispositif, leur ouvrant le droit à l'obtention de bonus de territoire.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **APPROUVE** le contrat cadre de la Convention territoriale globale à passer avec la CAF de l'Ain,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes

Fait à Ornex, le 21 mars 2025

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 26 mars 2025  
Affiché le : 26 mars 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.